

Le Château-Vieux de Monthey

Situation

Ce château occupait l'extrémité du promontoire d'Outrevièze, au sud du vieux Monthey actuel. Cette position défendait le dernier défilé du Val d'Illiez à sa sortie sur la plaine du Rhône.

A la suite des travaux de correction du lit de la Vièze, exécutés de 1726 à 1727, l'aspect de cette région a été complètement modifié. La terrible inondation survenue du 5 au 7 juillet 1726 causa de si graves dégâts au bourg de Monthey qu'on se décida à couper le promontoire du château. Ce travail, considérable pour cette époque, qu'on avait déjà essayé d'entreprendre en 1486, consistait à établir une tranchée qui, au début, ne devait avoir que 10 à 20 mètres de large sur environ 280 mètres de longueur à la base et permettait d'écouler directement les eaux du torrent en direction du Rhône, en supprimant la dernière boucle de la Vièze. Un plan de J. G. de Rovéréa de 1726 donne l'ancien état des lieux avec le projet du tracé prévu pour le canal¹. Après de nouvelles inondations en 1733, cette tranchée a été fortement élargie, elle dépasse actuellement 70 mètres de largeur, car les falaises latérales s'éboulent constamment². Depuis l'établissement du cadastre de 1870, on voit que la hauteur du château, au nord de la Vièze, a diminué de 8 à 10 mètres.

Il ne subsiste plus que l'extrémité de ce promontoire, élevé de plus de 30 mètres au-dessus du lit de la rivière. Mais nous savons que sur l'emplacement du premier canal il existait un col moins haut, soit environ 20 m. 50 en aval, au lieu des 30 mètres du sommet du château et qu'on a profité de cette dénivellation pour établir le nouveau cours. Si, à la base, la tranchée mesurait la même longueur que de nos jours, dans sa partie supérieure ce col n'avait que 35 à 40 mètres de largeur.

¹ Alfred Comtesse, *L'inondation de Monthey de 1726 et la percée du Château-Vieux*, dans *Ann. Val.* 1^{re} S., t. III, 1920-1921, pp. 76-111, avec pl. — Pour 1486, cf. P. Bioley, *Notes sur Monthey*, dans *Ann. Val.*, 2^e S., t. I, 1926, p. 21.

² S. Furrer, *Geschichte, Statistik u. Urkunden-Sammlung über Wallis*, t. II, 1852, pp. 150-151.

Cette position fortifiée est conforme au type dit de « l'éperon barré », soit l'extrémité d'un promontoire, coupée du reste de la montagne par un fossé. Elle avait été choisie parce qu'elle commandait la route de St-Maurice à St-Gingolph au-dessus du pont de la Vièze, aussi parce qu'elle était située à l'issue du Val d'Illiez et de la route de Morgins. Ce dernier passage conduisant à Abondance a conservé une grande importance pendant tout le moyen âge. On sait les relations très anciennes qui existaient entre l'abbaye de St-Maurice et son prieuré d'Abondance fondé vers le XI^e siècle. Aussi longtemps que les Etats de Savoie se sont étendus sur les deux versants du Chablais, le col de Morgins a conservé son importance, mais il la perd dans la seconde moitié du XV^e siècle. Le château de Monthey a joué un rôle comme tête d'étape et aussi comme place de refuge dans les périodes les plus anciennes, mais sa valeur défensive ayant diminué au profit de St-Maurice, il tomba peu à peu dans l'abandon. Il restait cependant le siège administratif d'une châteltenie et surveillait les voies de communication. Nous voyons qu'encore en 1354, 110 feux de La Chapelle d'Abondance payaient au châtelain de Monthey 12 sols 6 deniers pour la garde du château³.

Historique

Nous ignorons la date de fondation du château, mais dès le début du XIII^e siècle Monthey avait des vidomnes et des majors, ces derniers sont mentionnés dès 1206. La première mention connue remonte à 1239 où le comte de Savoie, Amédée IV, donne le château en apanage à sa sœur Marguerite, comtesse de Kybourg, *castrum dictum Monteys*⁴. Cette comtesse a résidé soit à Chillon, soit à Monthey. Le château avec sa châteltenie dépendait du bailli de Chillon et comprenait, outre Collombey, Vouvry, à l'origine aussi St-Maurice, Troistorrents et le Val d'Illiez avec un grand nombre de seigneuries particulières dans la partie supérieure. En 1258, Pierre de Pontverre, chevalier, oblige son fief de Chièzes à l'abbaye d'Agaune et ses terres sont comprises entre le château de Monthey, le « mont de Coul » et la paroisse de Troistorrents⁵. La comtesse Marguerite passe un acte en 1267 au château concernant les redevances du casement des Pereys dans la châteltenie⁶. Celui-ci doit un client muni de l'épée et de la lance ainsi qu'un « poing

³ J.-E. Tamini, *Les châteaux de Monthey*, dans *Feuille d'Avis du District de Monthey* du 26 avril 1932.

⁴ Guichenon, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, t. IV, 1, Turin, 1780, *preuves*, pp. 63-64 ; Gremaud, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais* dans *MDR*, n^o 439 ; B. Rameau, *Le Vallais historique*, Sion, 1886, pp. 12-13.

⁵ *Gallia christiana nov.*, t. XII, p. 506.

⁶ Gremaud, *Documents*, N^o 730.

plein de chanvre », pour la garde chaque année une obole d'or ou cinq sous mauriciens. D'autre part, on sait que la garde ordinaire du château comprenait trois soldats, dont un guet, plus un portier et un ecclésiastique pour le service de la chapelle.

C'est en effet au château que les comtes avaient fondé et doté la première chapelle de Monthey. Elle était dédiée à S. Marcel, pape et martyr. Entre 1330 et 1340, le comte Aymon y institue des messes pour sa famille⁷. Nous ne savons pas dans quelle partie de la forteresse elle était située, mais certainement dans le château et non dans le bourg annexe. En 1454, à cause de la ruine du château, elle sera transportée dans la chapelle de l'hôpital sur l'emplacement de l'hôtel de ville actuel⁸. On devait y célébrer trois messes par semaine pour les âmes des comtes de Savoie. Il y avait en effet une autre chapelle, hors les murs, au bourg de Monthey, dans l'hôpital, qui dépendait de la paroisse de Collombey relevant à l'origine du prieuré de Lutry qui l'échangea en 1263 avec l'abbaye de St-Maurice contre l'église de Bioley-Magnou⁹.

En 1274-1275, les comptes mentionnent que le châtelain de Monthey, Jean de Berne, avait sous ses ordres deux sautiers pour l'administration, un pour Monthey, l'autre pour St-Maurice, qui coûtent 12 livres par an y compris le paiement d'un clerc¹⁰. Mais cette situation se modifia dans la suite. Entre 1286 et 1289, la ville de St-Maurice fut pourvue de murailles et un châtelain particulier fut nommé pour St-Maurice ; le premier connu est Pierre de Serraval, cité en 1296¹¹. Encore en 1287, le châtelain de Monthey, qui devait fournir la chaux pour les fortifications de St-Maurice, se plaint de n'avoir pas été payé pour cette livraison¹².

Marguerite de Kybourg étant décédée en 1283, la seigneurie de Monthey fit retour au comte de Savoie. En 1282, le comte Philippe signe au château un acte d'affranchissement pour les gens de Collombey, Muraz, Troistorrents, Choëx¹³. Ce n'est qu'en 1329 que ce domaine sera donné en douaire à Marie de Brabant, veuve d'Amédée V ; elle le possédait encore en 1336¹⁴. Il y eut des dif-

⁷ J.-E. Tamini et P. Delèze, *Nouvel essai de Vallesia Christiana*, St-Maurice, 1940, p. 148.

⁸ Gremaud, *Documents*, No 3071.

⁹ Gremaud, *Documents*, No 693. Entre le pont et l'hôpital, il y avait encore la chapelle de N.-D. du Pont, dotée en 1490, devant laquelle passait la route (Tamini et Delèze, *op. cit.*, p. 150).

¹⁰ Chiaudano, *La finanza Sabauda nel sec. XIII*, dans *Biblioteca della Soc. stor. subalpina*, t. 131, I, pp. 262-263.

¹¹ L. Blondel, *Les basiliques d'Agaune*, dans *Vallesia*, t. III, 1948, pp. 46-47 ; comptes de châtellenie de Chillon aux archives de Turin, copies aux archives d'Etat, à Genève.

¹² Comptes de Guillaume de Septème, bailli de Chillon, copies, p. 585.

¹³ Gremaud, *Documents*, No 918.

¹⁴ Pour ces apanages du château de Monthey : *Armorial Valaisan*, Zurich, 1946, p. 172 ; P. Bioley, *op. cit.*, p. 14.

ficultés peu d'années auparavant, en 1315, au sujet des digues de la Vièze qu'il fallait sans cesse entretenir. Le comte Amédée charge son châtelain de Monthey de les faire réparer et de contraindre le chapelain N^o Jean des Ylettes et la communauté à contribuer à la défense des eaux, ceux-ci refusant de participer aux frais¹⁵. Ce chapelain devait, semble-t-il, desservir la chapelle de l'hôpital dont nous avons parlé et qui dès 1263 dépendait de l'abbaye de St-Maurice.

Nous n'avons que peu de renseignements sur les travaux faits au château, car les comptes de châtelainie, maintenant à Turin, n'ont pas été dépouillés. Il en existe une série assez complète entre 1273 et 1477. Nous apprenons seulement qu'en 1275, le châtelain Jean de Berne, châtelain également de St-Maurice, a acheté un nouveau grenier pour le placer dans le château pour la somme de 23 sous et qu'il a dépensé 4 sous pour recouvrir les toits et refaire le pont du château¹⁶. Il est question, en 1286, d'une prébende que Girod Chaffard disait avoir dans le château pour la somme de 65 sous maur., somme qui lui est reconnue par un acte passé par Guillaume de Septème, bailli à Chillon¹⁷. Cette prébende concerne certainement une rente pour un client armé ou garde.

Mais l'acte qui nous donne le plus de détails est celui qui concerne la porterie du château, daté du 3 mai 1329¹⁸. On y énumère les droits et obligations du portier Berthod et de sa famille qui étaient titulaires de cette charge et de cette fonction. Ceux-ci détiennent non seulement la porterie, mais deux maisons voisines de la porte. Ils ont droit les premiers à quatre chars de foin dans les pâturages, soit les pentes herbeuses qui entourent le château ; ils ont un part de la moisson des hommes taillables du comte, les têtes des bêtes ruminantes qui sont abattues dans l'enceinte de la forteresse. De plus, ils ont un droit de 12 deniers sur tous les hommes emprisonnés, sauf sur ceux qui sont exécutés ou qui ont subi la mutilation des membres. Ils touchent comme redevance 10 sous pour chaque chevalier, 5 sous pour chaque donzel qui introduit une première bête par la porte du château, 60 sous maur. annuels que les châtelains ont l'habitude de leur payer à la fête de St-Clément, 4 sous pour une prébende (d'un client, soit homme d'arme). A cette époque cette prébende était détenue par les héritiers de Jean d'Eviona et Anthoine Ubod. Ils perçoivent encore des droits sur les hommes des Neyres, Mascherel, Escureta, Troistorrents, Malion et Dojon, situés dans le Val d'Illiez, soit sur les gens cédés par feu Giraud d'Allinges.

En échange, le portier et sa famille doivent assumer la garde de la porte, établir des guets, rentrer les récoltes qui sont dues

¹⁵ Gremaud, *Documents*, N^o 1375.

¹⁶ Chiaudano, *op. cit.*, p. 262-263.

¹⁷ Comptes de Chillon, Guillaume de Septème, 1286-1287, copies p. 583.

¹⁸ Gremaud, *Documents*, N^o 1561.

au château pour le guet, livrer chaque jour une « faylle sèche » ? de la Toussaint au Carême et fournir la chevauchée du seigneur pour tous ceux qui résident dans la porterie, soit l'enceinte du château. On déduira de cet acte que le château ne comprenait pas seulement la demeure du seigneur, mais aussi toute une agglomération avec des maisons de familles nobles ou de simples habitants, que c'était un vrai bourg avec son organisation urbaine.

En 1357, le château de Monthey est donné à la sœur du comte Amédée VI, Blanche, épouse de Galéas II Visconti, de Milan, dont la famille conservera cette propriété jusqu'en 1404 ; puis ce sera la nièce du duc Philippe II, Louise, femme de François I^{er} de Luxembourg, vicomte de Martigues, qui la recevra en dot en 1497. A l'époque des Visconti, un gouverneur avait remplacé le châtelain. La région de Monthey, occupée par deux fois en 1476 et 1506 par les dizains du Valais, le sera définitivement en 1536 et la juridiction des Luxembourg est remplacée par un gouverneur valaisan du mandement ou châtellenie de Monthey¹⁹.

Mais, à cette dernière époque, le château et son bourg n'étaient plus qu'une ruine. Déjà, à la fin du XIV^e siècle, il avait perdu de son importance au profit de l'agglomération hors les murs, qui s'était établie sur la rive gauche de la Vièze, auprès de la tour des majors et dont la communauté avait obtenu des franchises en 1352²⁰. Peu à peu, les habitants délaissèrent les hauteurs pour s'établir le long de la route débouchant du Val d'Illiez et au carrefour de la voie venant de Collombey pour se diriger sur St-Maurice. L'entretien du château et de ses annexes devait être très insuffisant, car en 1454 nous apprenons que ses murs se sont écroulés, ce qui oblige l'année suivante de transférer à l'hôpital la chapelle du château²¹.

Sans doute le châtelain savoyard qui avait succédé au gouverneur des Visconti a dû, lui aussi, abandonner les appartements du château ; c'était à cette époque Louis de Ravoire et son lieutenant Jean Vieux.

Les majors de Monthey de la branche aînée avaient, nous l'avons vu, une tour sur l'emplacement de la maison de l'arsenal, non loin de la rive ; Louis de Monthey, en 1437, reconnaîtra pour « son nouveau château » avec deux tours, situé plus haut que l'ancien, et déjà mentionné avant 1411 ; c'est celui qui existe encore, mais complètement restauré après l'incendie de 1606 et transformé encore en 1663-1664²².

¹⁹ *Armorial Valaisan*, p. 172.

²⁰ Gremaud, *Documents*, N° 1994.

²¹ Gremaud, *Documents*, N° 3071.

²² B. Rameau, *op. cit.*, pp. 12-13 ; J.-E. Tamini, *Les nobles de Monthey*, dans *Ann. Val.*, 1^{re} S., t. VI, 1926-1928, pp. 181-182.

Description archéologique

On discerne encore des restes de murailles importants sur le haut de la position, principalement ceux qui, à l'est, supportent la terrasse la plus élevée et qui faisaient partie de l'enceinte du château des comtes. Depuis la correction de la Vièze, les falaises continuent à s'ébouler et toute la partie qui comprenait la tour principale ou donjon a disparu. Ce promontoire de la Motte, plus vaste autrefois, contenait non seulement le château comtal, mais un bourg muré avec des maisons. Droit au-dessus du pont sur la Vièze débouchait un sentier très raide qui constitue encore l'accès pour se rendre sur la position. Il était barré par deux poternes, la première en *G*, en face du pont, la seconde en *E* (fig. 1), ouverte dans l'enceinte du bourg, qui couronnait la crête au-dessus de pentes assez abruptes. Mais cet accès n'était pas l'entrée principale. Celle-ci s'ouvrait au sud sur le col ; on y parvenait par un embranchement de la voie menant à Outrevièze. Un chemin plus court partant de la poterne *G*, contournant la colline, permettait aussi de se rendre au même point. Le plan de Rovéréa indique clairement ces voies d'accès.

L'entrée principale *A* était précédée d'un fossé que les chars pouvaient traverser sur un pont-levis, mentionné dans les actes. La porte donnait accès à une première cour, bordée certainement par les maisons du portier, dominées au couchant par le château comtal. Il est probable que, suivant l'usage, la tour principale ou donjon défendait l'angle SE du château au-dessus de l'entrée. Par la cour *A* on rejoignait la ruelle montant de la poterne *E* pour se trouver en face de la porte du château *F*.

Le château comtal occupait la partie supérieure du promontoire sur une partie du front sud et sur tout celui de l'ouest. Il se divisait en trois parties distinctes. Celle du centre, où l'on parvenait par la porte *F*, avec une cour, sur laquelle ouvraient les dépendances et logis de la garnison (*B*) ; cinq mètres plus haut celle du sud, la division du donjon (*C*), avec l'habitation du seigneur et la tour principale ; au nord, plusieurs mètres plus bas, l'enclos *D* longeant les murs d'enceinte, aboutissant à une tour carrée qui terminait la position.

Il ne subsiste rien du donjon qui a disparu avec l'éboulement de la falaise et devait, pensons-nous, dominer l'entrée *A*. Il en est de même des constructions à l'intérieur du mur d'enceinte ; seul côté de la tour carrée au nord est encore visible, elle est dessinée sur le plan de Rovéréa. Il est probable qu'à l'opposé du donjon à l'angle SO, où la pente est très raide, il y avait aussi une tour, car on avait dû chercher à défendre particulièrement le front sud, le plus accessible. Mais ce ne sont là que des suppositions, car nous ne possédons aucun document à ce sujet. On les trouverait certainement dans les comptes des châtelains.

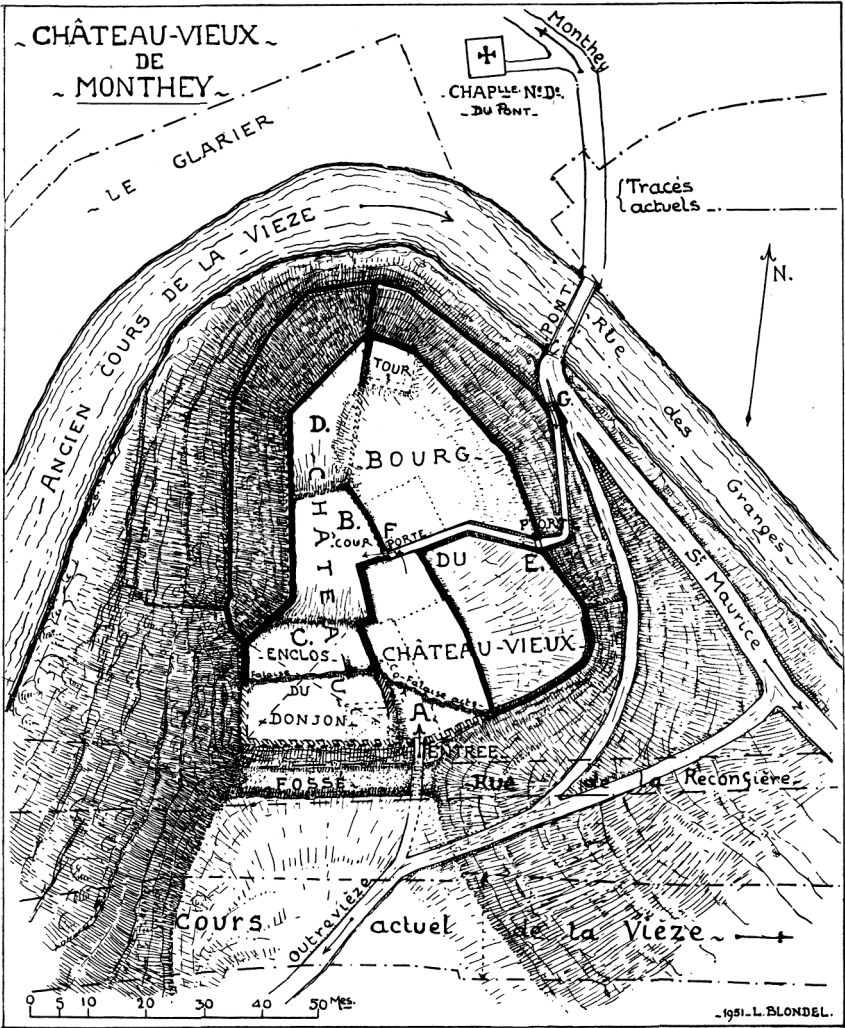


Fig. 1. — Plan du Château-Vieux de Monthey

Tout le reste du plateau entre le château à l'ouest et l'enceinte dominant les crêts orientaux et du SO était occupé par le bourg avec ses maisons. En dessous, à mi-hauteur des pentes, il y avait des murs de terrasses concentriques avec des prés et peut-être quelques cultures.

Nous ignorons la disposition des maisons et des rues qui divisaient le plateau, seule la ruelle entre les portes *E* et *F* nous est connue. On y voyait des maisons de familles nobles et aussi de simples habitants, dont on parle dans l'acte de 1329. Cependant, entre la poterne *E* et l'entrée *A*, il existe encore un mur de terrasse ancien qui indique deux divisions superposées et probablement sous le mur, en contre-bas, devait se trouver une ruelle. Sans doute qu'en procédant à quelques fouilles on pourrait compléter le plan du château dont les murs sont masqués par des arbres et des buissons. Les maçonneries apparentes dépassent 1 m, 30 d'épaisseur et présentent une construction soignée en boulets avec quelques chaînages en pierre taillée. Elles ne semblent pas antérieures au XIII^e siècle et pourraient confirmer l'opinion que le château a été édifié au début de ce siècle, peut-être par Thomas de Savoie.

Il est très probable que cette position très avantageuse était fortifiée plus anciennement, sans qu'on puisse dire que ce fut au X^e siècle, comme certains auteurs l'ont supposé²³. Des promontoires semblables ont souvent été déjà utilisés à des périodes beaucoup plus reculées comme refuge pour la population. Nous savons que près de Monthey, sur le plateau, à Marendeux et dans les environs, on a retrouvé une villa romaine et aussi de nombreuses tombes, montrant une occupation très ancienne de toute cette région²⁴. Le château médiéval de Monthey pourrait donc avoir succédé à un retranchement préhistorique ou même des époques barbares. Les mêmes nécessités se sont reproduites au cours des siècles, celles de la défense du passage, soit du pont sur la Vièze à la sortie des défilés du Val d'Illiez²⁵. Ce sont, en effet, les habitants de cette vallée qui ont toujours participé à l'entretien de sa garde. Ils avaient le plus grand intérêt à ce que les envahisseurs ne puissent pénétrer facilement dans leur vallée.

Louis BLONDEL,
archéologue cantonal, Genève.

²³ J.-E. Tamini et P. Delèze, *Essai d'histoire de la Vallée d'Illiez*, St-Maurice, 1924, p. 17; Alfred Comtesse, *op. cit.*, pp. 113-114.

²⁴ Marc R. Sauter, *Préhistoire du Valais*, dans *Vallesia*, t. V, 1950, pp. 115-116; P. Bioley, art. *Monthey*, dans *Dict. Hist. et Biogr. Suisse*.

²⁵ Ce pont sur la Vièze, souvent emporté, fut réparé notamment en 1370; P. Bioley, *op. cit.*, p. 15.